

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Direction
Unité communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 05 août 2013

Restauration du lit de la Loire dans la traversée d'Orléans Travaux 2013

Les travaux de restauration des écoulements de la Loire à l'arrière du duit Saint-Charles et en amont du pont George V qui ont démarré en 2012, vont se poursuivre en 2013 et seront étendus à l'aval du pont George V.

L'objectif global de cette opération vise à réduire le volume de la végétation dans le lit de la Loire à l'arrière du duit St-Charles, afin de faciliter les écoulements en période de crue et réduire ainsi le risque d'inondation. Le montant des travaux sur 2013 s'élève à 500 000 euros, financés à 60 % par l'Etat et à 40% par la Région Centre.

L'intervention de 2013 intègre les résultats du diagnostic archéologique réalisé après la première phase de travaux de 2012. Dans certains secteurs, le rognage des souches sera ainsi préféré à leur enlèvement, afin de préserver les vestiges enfouis.

➤ *Description des travaux 2013*

Les travaux, qui seront réalisés en 2013, consistent à arracher ou rogner les souches laissées en place en 2012, à couper une partie des arbres qui se sont développés ces dernières années sur les îlots en aval du pont George V, et à réduire la largeur de la bande boisée de l'île, dégagant ainsi une arche du pont.

Ils débuteront le 26 août, après le départ des sternes qui ont installé leur nid cette année sur les îlots dégagés, pour une durée prévisible de 2 mois. Une interruption des travaux pendant le festival de Loire, du 18 au 22 septembre, est également prévue.



Pour l'exécution des travaux, comme l'an passé, il sera créé un gué à partir de la cale du quai des Augustins qui se prolongera sur l'île sous forme d'une piste en calcaire. Cet aménagement temporaire permettra le cheminement des engins de chantier.

Une fois les souches enlevées et évacuées par camions pour être broyées en vue de recyclage, il sera procédé à un aplanissement de la zone centrale de l'île en amont du pont George V, pour faciliter l'entretien futur. Cela conduira à en abaisser le niveau et ce site sera donc plus souvent immergé.

En aval du pont, le même principe que l'année dernière a été retenu pour le traitement des petites branches et broussailles. Elles seront broyées et laissées sur place. A la fin du chantier, les sites seront donc partiellement couverts de ces produits de broyage (non enfouis pour éviter l'enrichissement du terrain) et qui seront emportés à la première crue. Les arbres seront quant à eux coupés en tronçons sur place puis évacués par camions.

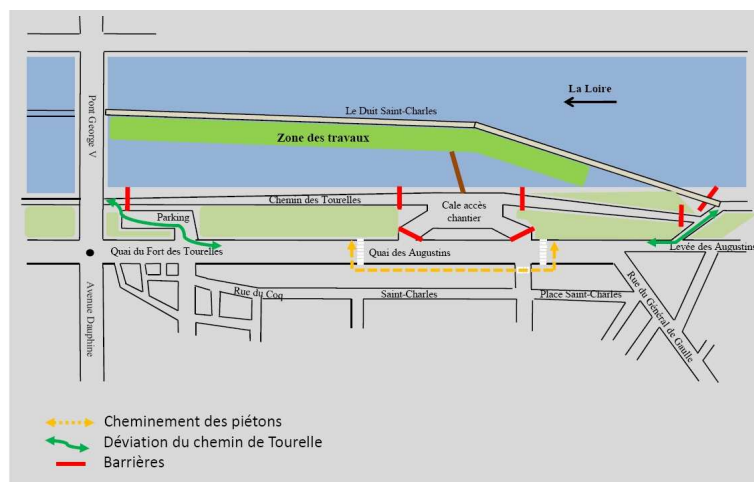
Le trajet retenu pour les camions reste lui aussi identique à 2012, via le quai des Tourelles, puis le quai des Augustins, vers un terrain où les arbres seront broyés. Ces copeaux seront ensuite acheminés vers une filière de recyclage.

➤ **Organisation des travaux :**

Afin de maintenir des conditions de sécurité satisfaisantes, pendant toute la période de travaux :

- Le duit sera fermé au public,
- Le chemin des Tourelles sera fermé au public, au droit du chantier,
- La cale, quai des Augustins, sera interdite au public.

Les travaux pourront être à l'origine de bruit en journée, mais ils ne perturberont pas la circulation sur les quais de Loire.



Modification des circulations piétonnes pendant les travaux

➤ **Pour en savoir plus :**

www.plan-loire.fr/orleans

Contact presse :

Gérard DUSSOUBS – Chargé de communication
Téléphone : 02.36.17.41.27
gerard.dussoubs@developpement-durable.gouv.fr